



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction des Collectivités et de la Légalité
Bureau du Contrôle de Légalité de l'Urbanisme
et de l'Environnement
Affaire suivie par : Claire SENAC
Tél : 04 68 51 68 66
Mél : claire.senac@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan le 7 octobre 2025

Le Préfet des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les Maires

(Liste des communes destinataires en
annexe)

Objet: SAS BIOROUSSILLON – Participation du public par voie électronique concernant le projet d'extension du plan d'épandage de l'installation de méthanisation exploitée à Perpignan

P.J. : Arrêté d'ouverture de la PPVE - Avis au public

Une consultation du public sera diligentée selon la procédure de la participation du public par voie électronique (article L. 123-19-2 du Code de l'environnement) **du lundi 27 octobre 2025 au lundi 10 novembre 2025 à 17h** inclus, dans le cadre du porter à connaissance déposé par la SAS BIOROUSSILLON pour le projet cité en objet.

Votre commune est concernée par ce projet.

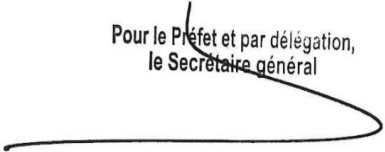
En conséquence, conformément aux dispositions du Code de l'environnement, vous trouverez ci-joint une ampliation de l'arrêté portant ouverture de la participation du public par voie électronique.

.../...

Il vous appartient de procéder à l'affichage en mairie de l'avis au public, idéalement **avant le vendredi 17 octobre 2025 au plus tard** afin de garantir la bonne information du public.

Enfin, je vous remercie de bien vouloir, dès la fin de la consultation, m'adresser le certificat de publication et d'affichage correspondant.

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire général



Bruno BERTHET

Liste des communes destinataires :

- Perpignan,
- Calce,
- Clairà,
- Corneilla-la-Rivière,
- Espira-de-l'agly,
- Le Soler,
- Saint-Félic-d'Avall,
- Saint-Hippolyte,
- Baho,
- Baixas,
- Cases-de-Pène,
- Maury,
- Opoul-Perillos,
- Ortaffa,
- Peyrestortes,
- Pézilla-la-Rivière,
- Salses-le-Château,
- Torreilles,
- Villeneuve-la-Rivière,
- Pia,
- Reynès,
- Rivesaltes,
- Saint-Estève.